

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 83 (1995)

**Heft:** 4

  

**Artikel:** Entreprendre, pour le meilleur et pour le pire

**Autor:** Klein, Sylviane

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-280655>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# Entreprendre, pour le meilleur et pour le pire

Marie-Hélène Miauton et Françoise Bonnard sont à la tête de deux instituts d'études de marché.

Portraits de femmes qui ont su tirer le maximum de leur esprit d'entreprise.

«**C**réer sa propre entreprise pour résoudre un problème d'emploi n'est pas une solution. Ce serait même masochiste. Mais créer son entreprise parce qu'on a le goût et la fibre pour le faire, alors là je dis: allez-y, foncez! Ce monde n'est pas aussi fermé qu'on veut le faire croire». Marie-Hélène Miauton sait de quoi elle parle. Fonceuse elle l'est assurément. Et féministe: «Je ne suis pas une militante, mais je fais la démonstration tous les jours de ce qu'une femme peut faire», confie-t-elle avec un charme désarmant. Elle représente la preuve vivante que carrière et famille peuvent faire bon ménage. Divorcée, elle a élevé seule trois enfants, «équilibrés et pas malheureux, car la qualité du temps passé avec eux vaut plus que la quantité!» Le troisième est né en 1978, alors qu'elle terminait HEC et se lançait dans la création de M.I.S.

Aujourd'hui, cette femme élégante et raffinée s'est fait un nom dans le monde du marketing. L'entreprise qu'elle dirige est l'une des plus en vue de Suisse: médias et grandes marques font appel à ses services pour des études de marché ou des sondages d'opinion. M.I.S Trend emploie 15 personnes, dont 13 femmes: «Ce n'est pas une volonté délibérée, affirme Marie-Hélène Miauton, mais j'aime travailler avec des femmes. Dans ce métier, les qualités féminines sont mises en valeur: la minutie, le sens de la gestion quotidienne, le pragmatisme, l'intuition».

A côté de l'équipe de base, quelque 330 téléphonistes, s'exprimant dans les trois langues nationales, et environ 350 enquêteurs et enquêteuses rayonnent dans toute la Suisse à la recherche des informations. Une équipe compétente, une technique de pointe, mais surtout une volonté à toute épreuve, font la réussite de Marie-Hélène Miauton.

Le fait d'être une femme a-t-il été source de difficultés particulières? «Pas en tant que femme... ni auprès des banquiers, ni auprès des clients... au contraire, une fois le premier élan donné, être une femme dans un métier d'homme permet de se démarquer, et ça devient un atout. Cela permet de développer des qualités que l'on ne trouve pas chez la concurrence.» Marie-Hélène Miauton pourtant accumulait les handicaps: sans fortune et sans clientèle héritée d'un précédent emploi, elle doit à ses parents une éducation qui l'a armée pour se défendre dans la vie. Si



Marie-Hélène Miauton à gauche, Françoise Bonnard à droite.

Marie-Hélène Miauton a plutôt tendance à prendre sa condition de femme pour un avantage, elle avoue qu'elle a dû, plus qu'un homme, prouver ses capacités: «A mon avis, le problème ne se pose pas en tant que sexe, mais en tant que minorité. Celles qui osent l'aventure portent en elles un désir d'excellence, une témérité extraordinaire. Ne sont-elles pas dès lors, au départ, déjà meilleures?» Pas question pour elle d'invoquer un complexe de castration: «Au contraire, je trouve que la nature a été plus juste et plus clémente pour les femmes que pour les hommes. Eux ne peuvent pas avoir d'enfants. La femme enfante sa propre immortalité. L'être humain a besoin d'amour, la femme a la certitude de celui de son enfant. Par ailleurs, créer sa propre entreprise, c'est un peu mettre au monde un enfant, pour le meilleur et pour le pire.»

## Sur les traces de la pionnière

M.I.S Trend mène des enquêtes quantitatives. Dans son sillage, en 1984, est né M.I.S Crealyse qui a développé des études qualitatives. Les deux entreprises sont complémentaires, travaillant sur la communication et le développement des marques et des produits,



analysant les habitudes des consommateurs. A la tête de M.I.S Crealyse, une femme également, Françoise Bonnard, entourée de sept collègues dont deux hommes. Cette directrice suroccupée y voit le résultat d'un métier traditionnellement féminin, basé sur la relation avec autrui.

En France, elle avait déjà dirigé un institut similaire, après des études de lettres et de psychologie. Son mariage avec un Helvète la conduit en Suisse. Elle emporte dans ses bagages des techniques de travail nouvelles. Elle non plus n'a pas connu au départ de difficultés autres que celles de tout nouveau patron, mais elle reconnaît avoir dû prouver deux fois plus ses compétences. Aujourd'hui, elle ne pense plus rencontrer d'obstacles particuliers. Elle jongle en toute sérénité entre vie professionnelle et vie familiale, même si, parfois, le week-end est consacré à l'élaboration d'un rapport plutôt qu'aux plaisirs des loisirs en compagnie de sa fillette de onze ans: «Mais les femmes, contrairement aux hommes, plus structurés, ont la faculté de passer sans problèmes d'une activité à l'autre et de jongler avec le temps».

La clé de la réussite? «Un esprit d'indépendance.»

Sylviane Klein

La Faculté de médecine  
ouvre une inscription pour un poste de

**professeur-e ordinaire**  
de psychiatrie

*Charge:* Il s'agit d'une charge complète de médecin chef de la Clinique de psychiatrie et d'une charge de 40% de professeur ordinaire comprenant en 3<sup>e</sup> année, 26 heures de cours ainsi que la responsabilité de l'enseignement postgradué de la psychiatrie.

*Titre exigé:* doctorat en médecine – spécialiste FMH ou titre de spécialiste étranger équivalent.

*Entrée en fonction:* 1<sup>er</sup> octobre 1995 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés **avant le 25 avril 1995** au Doyen de la Faculté de médecine, rue Michel-Servet 1,1211 Genève 4, auprès duquel peuvent être obtenus des renseignements complémentaires sur le cahier des charges et les conditions.

*Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.*



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

La Faculté de médecine  
ouvre une inscription pour un poste de

**professeur-e ordinaire**  
de physiologie

*Charge:* Il s'agit d'une charge complète (10/10<sup>èmes</sup>) de professeur ordinaire comprenant l'enseignement de la physiologie destiné aux étudiants en médecine de 1<sup>ère</sup> année (28 h) et de 2<sup>ème</sup> année (30 h). Recherche dans le domaine de la physiologie.

*Titre exigé:* doctorat en médecine ou titre jugé équivalent. Expérience de l'enseignement et de la direction de recherches en collaboration avec des organismes internationaux.

*Entrée en fonction:* 1<sup>er</sup> octobre 1995 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés **avant le 16 mai 1995** au Doyen de la Faculté de médecine, rue Michel-Servet 1,1211 Genève 4, auprès duquel peuvent être obtenus des renseignements complémentaires sur le cahier des charges et les conditions.

*Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.*



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

La Faculté de médecine  
ouvre une inscription pour un poste de

**professeur-e ordinaire**  
rattaché à la Division d'Anesthésiologie

*Charge:* Il s'agit d'une charge complète de médecin chef de service et d'une charge de 40% de professeur-e ordinaire comprenant en 3, 4 et 5<sup>ème</sup> année, 24 heures de cours ainsi que la responsabilité de l'enseignement postgradué en anesthésiologie.

Le titulaire devra simultanément assumer un programme de recherche clinique.

*Titre exigé:* doctorat en médecine – spécialiste FMH en anesthésiologie ou autres titres jugés équivalents.

*Entrée en fonction:* 1<sup>er</sup> octobre 1995 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés **avant le 25 avril 1995** au Doyen de la Faculté de médecine, rue Michel-Servet 1,1211 Genève 4, auprès duquel peuvent être obtenus des renseignements complémentaires sur le cahier des charges et les conditions.

*Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.*



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Dans le cadre des activités de l'Institut universitaire romand de santé au travail à Lausanne, la Faculté de médecine ouvre une inscription pour un poste de

**professeur-e adjoint-e**  
responsable de l'Unité d'ergonomie

*Charge:* Il s'agit d'une charge complète comprenant une participation (30 à 50 heures) à l'enseignement de la médecine du travail, de l'ergonomie, de la médecine des assurances et de la médecine de l'environnement destinée aux étudiants en médecine de 5<sup>ème</sup> année, ainsi qu'aux étudiants en médecine dentaire et en pharmacie.

Programme de recherches dans le domaine de l'ergonomie.

*Titre exigé:* doctorat en médecine – spécialiste FMH ou titre de spécialiste étranger équivalent.

*Entrée en fonction:* 1<sup>er</sup> octobre 1995 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés **avant le 2 mai 1995** au Doyen de la Faculté de médecine, rue Michel-Servet 1,1211 Genève 4, auprès duquel peuvent être obtenus des renseignements complémentaires sur le cahier des charges et les conditions.

*Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.*



UNIVERSITÉ DE GENÈVE